



Association loi 1901

44 ruelle du Général Mangin 02200 Courmelles

<https://stoprockwool.wordpress.com/>

contactstoprockwool@gmail.com

Le 20 nov. 2020

Monsieur le Président de Région,

Le projet porté par l'entreprise danoise Rockwool pour la construction d'une usine de production d'isolation sur la zone du Plateau à Soissons **suscite votre intérêt et a reçu votre soutien**. Celui-ci est motivé principalement par l'annonce de la création de **130 emplois** et d'un chantier de construction du bâtiment qui mobilisera aussi des entreprises pendant le temps du chantier. Vous pensez aussi que ce projet sera **structurant pour l'agglomération** du Grand Soissons. Vous affirmez **votre confiance envers la société Rockwool** implantée en France depuis 40 ans où il n'y aurait pas eu d'incidents ni de conséquences sanitaires notables. Vous affirmez également que, bien que le site ne sera pas classé Seveso, l'agglomération aurait demandé **le même niveau de vigilance** et de contrôle de la qualité de l'air. Enfin vous indiquez que la société Rockwool propose une innovation avec **l'installation d'un four électrique** qui n'émettrait pas de CO₂. Vous proposez également **une aide financière** à l'entreprise.

Pourtant, tous les arguments développés en faveur de l'emploi, de la reindustrialisation du territoire et de l'application des politiques publiques plaident en faveur d'un autre projet pour Soissons.

Comme vous le savez, ce projet mobilise contre lui un grand nombre de personnes, des habitant.e.s, des élu.e.s comme des professionnel.le.s. Nous vous avons écrit le 9 novembre ainsi qu'aux autres élus régionaux pour vous alerter sur les principaux sujets d'inquiétudes que les arguments développés par les élus de l'agglomération ne suffisent pas à calmer. **Nous n'avons pas reçu de réponse à cette lettre ouverte.**

Parmi les contributions adressées lors de l'enquête publique 75 % s'opposent au projet en l'état actuel et cela autant de la part de particuliers que de professionnels. Les arguments développés par les opposants portent sur plusieurs thèmes :

- **les impacts sur l'environnement** proche sont négatifs avec en premier lieu les **risques pour la santé** car 70 000 habitants vivent sous les vents dominants et de nombreuses écoles ou maisons de retraite sont situées dans un rayon proche. **Un collectif de médecins a rédigé un manifeste** détaillant les risques pour la santé des polluants

atmosphériques issus de l'usine. **L'emplacement est inadapté** pour ce type d'activité polluante. Sont évoquées aussi les nuisances olfactives, sonores et lumineuses pour les riverains avec le premier village à quelques centaines de mètres en sachant que l'usine tournera surtout la nuit. La **circulation des poids lourds** posent beaucoup de questions car ils transporteront notamment les produits hautement toxiques nécessaires au liant. Les habitants craignent une **dévalorisation de l'immobilier** telle que cela a été constaté à proximité d'autres sites similaires.

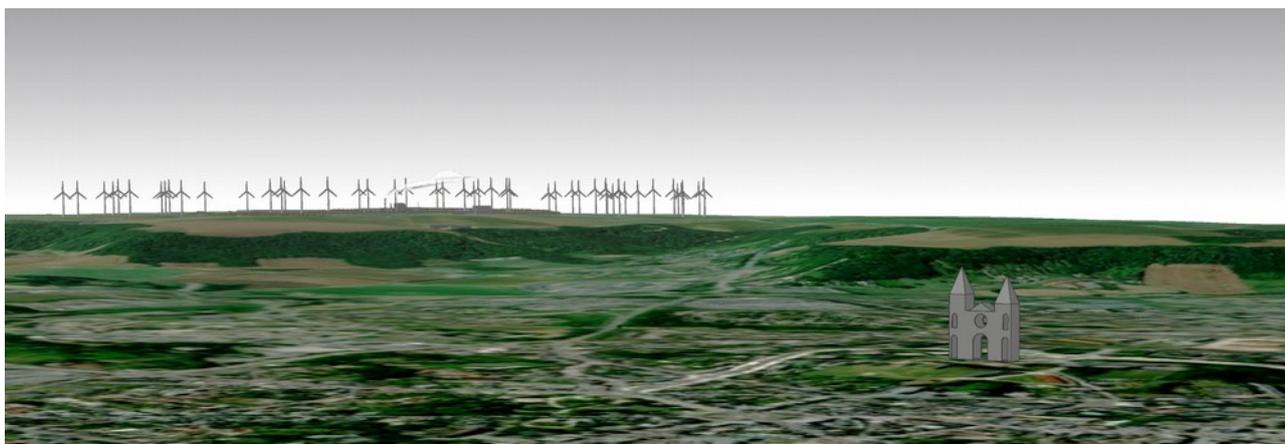
- **l'écologie** est le thème principal évoqué avec les **risques de pollutions** (les chiffres sont donnés par Rockwool dans le dossier d'enquête publique), les **risques d'incidents technologiques**, l'impact sur le **réchauffement climatique** (en contradiction avec les orientations de la politique régionale du SRADDET), les très fortes **consommations d'énergie**, l'empreinte **carbone** ou encore **l'impact sur l'eau** (fortes consommations d'eau du réseau et pollutions des eaux souterraines comme cela a été constaté à St-Eloy-les-Mines)
- **la dégradation du paysage** et l'impact sur le **tourisme** est un sujet d'inquiétude ainsi que le déplacement de l'aérodrome, la dégradation des terres agricoles ou encore **l'impact sur l'économie locale** (agriculture, tourisme, sites sensibles sur le Plateau et dans un rayon de 5 kms)
- **la création d'emplois** est appréciée avec prudence car elle pose des questions sur la santé et la formation des travailleurs notamment pour les intervenants dans les zones de haute toxicité ainsi que sur l'organisation de l'entreprise dont **les bénéfiques n'ont pas de retombées sur le territoire**. Par ailleurs les employés actuels critique une gestion très centralisée, le manque de formations et peu d'évolutions en interne.
- **les dangers du matériau** sont mis en évidence avec des **performances médiocres** pour le confort d'été et pour la pérennité comparativement aux matériaux bio-sourcés. Par ailleurs, la laine de roche n'est aujourd'hui **pas recyclable** (1T pour 100 000 T produites à St-Eloy est issue du recyclage de déchets de chantier propres). Le matériau est aussi **dangereux pour la santé** des travailleurs et des habitants, à cause de ses composants.
- **Une défiance** s'exprime vis-à-vis du process industriel, de la consommation d'énergie, de la gestion des déchets et de **l'état des sols lors du démantèlement** mais aussi face au **manque de transparence** de la société Rockwool sur les impacts réels de ce projet ainsi que sur les défauts du matériau, ce que ne montrent pas les publi-reportages.
- **Les coûts pour la collectivité** et la confiance aveugle des élus inquiètent aussi. Le rabais sur le coût du terrain ainsi que la participation à la nouvelle ligne électrique dédié équivalent à une subvention de **50 000 €/emploi créé**. S'ajouteront à cela les frais de déplacement de l'aérodrome qui a été programmé pour **2,5 M€** par l'agglomération alors que le projet actuel est conçu avec la proximité de l'aérodrome. Il ressort de cela des questions sur les politiques locales mais aussi sur les engagements régionaux et nationaux pour le développement durable.

Mais ces contributions sont aussi des propositions pour un autre modèle économique. 1 personne sur 3 appelle à un économie verte basée sur les éco-matériaux locaux. La transformation du chanvre revient souvent. Or, ces propositions entreraient totalement dans les orientations de la Région pour **soutenir l'économie circulaire et valoriser les ressources et les savoir-faire locaux**. De plus le programme du plan de relance présenté récemment pourrait venir en appui de ce type de projet.

Pour aller dans le sens des attentes exprimées pour une industrie verte, voici ce que pourrait être un projet de production d'isolation écologique ancré dans un tissu économique local.

L'intensité foncière du projet Rockwool avec 3 emplois/ha est plutôt mauvaise. Lorsqu'il s'agit d'un projet d'isolant agricole qui nécessite du stockage comme le terrain occupé par le fabricant de laine de chanvre Biofib, la densité est justifiée. Mais à titre de comparaison, le fabricant de ouate de cellulose pour l'isolation Ouateco qui emploie 12 personnes occupe un terrain de 8000 m² soit **15 emplois/ha**. Un isolant comme le chanvre entraîne par ailleurs avec lui des agriculteurs et participe au stockage de carbone. Ainsi 200 producteurs sont associés à la production du chanvre pour Biofib. Autre exemple, l'usine de laine de bois Pavatex à Globey partage avec Norske Skog un terrain de 60 ha pour un total de 470 emplois (dont 120 pour Pavatex).

L'intensité énergétique de Rockwool est catastrophique avec 1,5 Gwh/an/emploi et des dépenses qui représentent 10 % du chiffre d'affaires. Où sera produite cette énergie ? Nous avons évalué que les besoins de l'usine du Plateau dans son état actuel représente **la production de 50 éoliennes de moyenne puissance**. Or, comme vous le savez, les élus sont fortement opposés à de nouveaux projets de fermes éoliennes. Il est pourtant possible avec une production d'isolants bio-sourcés qui demandent une faible énergie pour leur fabrication de construire des **usines autonomes voire à énergie positive**, ce qui est le cas des usines de Biofib et Ouateco citées plus haut.



Ce que serait la ligne d'horizon à Soissons si Rockwool devait être autonome en énergies

L'intensité productive de Rockwool révèle une grande capacité avec près de **1 emploi pour 1000 T** d'isolant produit par an. Cette intensité révèle aussi un **impact faible sur l'emploi**. Comparativement l'usine Pavatex à Golbey est à **2 emplois pour 1000 T** par an. Une usine qui s'appuierait sur le tissu agricole pour un isolant à base de lin ou de paille de blé apporterait par ailleurs de **nouveaux débouchés en coproduits** pour les agriculteurs. L'atelier Le Relais emploie près de 100 personnes sur le Plateau. Au Relais, 10 % des vêtements récupérés sont recyclés sous la forme d'un isolant, Le Métisse, fabriqué à Billy-Berclau, isolant qui présente d'excellentes qualités pour tous les usages. **Les coproduits agricoles sont une ressource considérable** : la paille de blé qui est l'éco-matériau le moins énergivore, est abondante en région Hauts de France et la filière qui se structure permet la construction isolée annuelle de plus de 1000 bâtiments toutes destinations confondues, **un chiffre en pleine croissance qui garantit des emplois locaux**.

L'impact carbone de Rockwool est de 185 T de CO²/an/emploi. Malgré l'installation d'un four électrique qui réduit cet impact, il reste très élevé notamment **à cause de la matière première elle-même** et cela ne tient pas compte ni de l'extraction ni du transport. L'argument utilisé par Rockwool pour justifier ces émissions qui consiste à évaluer le gain apporté par l'isolant est valable pour tout isolant. Et comparativement, **les agromatériaux sont des puits de carbone**, ils stockent le carbone au lieu d'en émettre.

En matière d'économie circulaire, le projet Rockwool est très négatif. Certes, les chutes de fabrication (c'est-à-dire celles qui sont issues du process à l'intérieur de l'usine) sont réintroduites en totalité dans le process mais les chutes récupérées sur les chantiers ne représentent que quelques tonnes et **les déchets de laines de roche issues des démolitions sont inutilisables** et finissent en enfouissement pour déchets ultimes. En matière d'économie circulaire, l'atelier Le Relais est un exemple de ce que peuvent devenir les produits usagés, en l'occurrence des vêtements qui soit sont réutilisés soit transformés en isolant. La ouate de cellulose est un produit isolant issu du recyclage de papier. L'ana de lin qui est un coproduit de la culture du lin est utilisé en isolation. La chènevotte coproduit de la culture du chanvre est utilisé aussi pour l'isolation en rouleaux, en blocs ou en béton. **Ces produits participent d'une économie circulaire qui en plus d'être vertueuse pour l'environnement est bénéfique aux emplois locaux** de toutes les filières de la production aux 1^e puis 2^e transformations. L'économie circulaire valorise aussi les savoir-faire et s'inscrit souvent dans des parcours de formation ou de retour à l'emploi.

Une contributrice propose de remplacer Rockwool par **Biowool**. Cela résume le souhait de voir évoluer les pratiques industrielles pour tendre vers la 3^e révolution industrielle au sens de Jérémy Rifkin qui préconise **une relocalisation des outils de production et une mise en réseau des énergies**. Le modèle Rockwool tel qu'il est présenté se situe à l'opposé de cette 3^e révolution industrielle : la matière première, la roche, n'est pas locale et nécessite le recours à des produits chimiques hautement toxiques ; les besoins en énergie sont considérables et ne peuvent pas être assurés localement ; les impacts sur l'environnement et sur la santé sont irréversibles.

Nous vous invitons à évaluer différemment ce projet et à réfléchir **à un autre paradigme économique conforme aux orientations que vous défendez vous-mêmes au travers du SRADDET** (schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires) et de la **3^e révolution industrielle** pour une redynamisation du tissu économique local, pour des emplois pérennes et une économie résiliente au sens d'un faible impact environnemental (faible consommation d'énergie, matières premières renouvelables) et social (formations et savoir faire, valorisation des ressources locales).

Nous restons à votre disposition pour approfondir ce sujet,
Recevez nos sincères salutations

L'association Stop Rock Wool et les habitants de l'agglomération de Soissons vous remercient !